



ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

DOCUMENTS OFFICE

FILE COPY

NO TO BE TAKEN OUT

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**BULLETIN TRIMESTRIEL
D'ACTIVITES**

Vol. I, No. I

ADDIS ABABA

Octobre - décembre 1964

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Note liminaire par le Secrétaire exécutif	1
Cabinet du Secrétaire exécutif	2
Banque africaine de développement	3-4
Agriculture	5-6
Industrie	7-8
Ressources naturelles	9-10
Administration publique	11
Recherches, études et planification	12-13
Développement social	14-15
Statistiques et démographie	16-21
Coopération technique et formation	22-24
Questions commerciales, monétaires et fiscales	25-28
Transports et télécommunications	29-30
Administration, conférences et services généraux	31-32

NOTE LIMINAIRE

La parution du premier numéro du Bulletin trimestriel d'activité de la Commission économique pour l'Afrique a été synchronisée avec la septième session. L'objet de ce bulletin est de répondre aux demandes, devenues de plus en plus nombreuses dans les derniers temps, de renseignements condensés sur l'activité de la Commission.

Bien que le Bulletin soit essentiellement destiné aux institutions spécialisées et aux autres membres de la famille des Nations Unies, nous espérons qu'il sera utile également aux organisations et aux personnes qu'intéressent les travaux de la Commission.

CABINET DU SECRETAIRE EXECUTIF

Le 15 septembre, le Secrétaire exécutif a quitté Addis-Abéba pour assister à Lusaka au Cycle d'études de la Fondation Dag Hammarskjöld sur le service diplomatique. Il s'est rendu ensuite à New Delhi en visite officielle, sur l'invitation du Gouvernement indien. Pendant son séjour en Inde, M. Gardiner a rencontré divers ministres et hauts fonctionnaires pour s'informer de l'expérience indienne du développement économique accéléré et pour examiner les possibilités d'une collaboration plus étroite entre la région africaine et l'Inde. Le Secrétaire exécutif a été invité à passer une journée à l'Université de Lucknow où il a entretenu les membres du personnel du rôle de la Commission économique pour l'Afrique. Une visite de deux jours à Bombay était également inscrite au programme. A l'issue de sa mission en Inde, M. Gardiner s'est rendu directement à Bamako pour la Conférence sur la coordination industrielle en Afrique de l'ouest qui s'y est tenue du 5 au 15 octobre et dont il a suivi tous les débats. Avant de rentrer à Addis-Abéba, il a fait une courte visite au bureau sous-régional de la Commission à Tanger.

La réunion de la Banque africaine de développement a eu lieu du 25 octobre au 7 novembre à Lagos où M. Gardiner est arrivé le 3 novembre pour l'assemblée du Conseil des gouverneurs. Il est rentré à Addis-Abéba le 7 novembre pour ouvrir la Conférence des transports aériens le 9 novembre et assister à certaines des séances.

Le Secrétaire exécutif a de nouveau quitté Addis-Abéba le 14 novembre pour se rendre à Dakar où il a assisté à la Conférence des planificateurs africains. De là il s'est rendu à Tanger pour la Réunion de ministres du Maghreb qui s'est tenue du 26 au 29 novembre.

Un Service de coordination, relevant du Secrétaire de la Commission, a été créé le 1er septembre 1964 conformément aux instructions du Secrétaire exécutif contenues dans la note sur l'organisation No 2. Le Service s'est consacré aux tâches exposées dans cette note. Il a également participé à la préparation et à la production des documents de la septième session et s'est chargé d'une partie de la correspondance s'y rapportant.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Le quatrième trimestre de 1964 a marqué l'étape finale des travaux de la Commission qui ont abouti à l'établissement de la Banque africaine de développement.

Pendant cette période, le secrétariat a terminé un certain nombre d'études pour le Comité des Neuf : Procédure pour l'élection des administrateurs de la BAD^{1/}, Conditions de service du Président et des Vice-Présidents de la BAD^{2/}, Statut et règlement du personnel de la BAD^{3/}, Conditions et modalités des prêts directs accordés par la BAD^{4/} et Règlement financier et règles de gestion de la BAD^{5/}. Il a en outre préparé une étude sur le placement temporaire des excédents de fonds de la BAD^{6/}, et un rapport général du Comité des Neuf. La réunion finale du Comité a eu lieu à Lagos du 26 au 30 octobre.

La session inaugurale du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement s'est tenue à Lagos du 3 au 7 novembre. Elle avait été convoquée par le Secrétaire exécutif de la Commission au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, mandataire pour l'Accord de la Banque africaine de développement. Le Conseil des gouverneurs a élu le premier Conseil d'administration qui, à son tour, a élu le premier Président de la Banque et quatre Vice-Présidents. Le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration ont également accompli certains travaux nécessaires à l'établissement effectif de la Banque. Ils ont notamment approuvé le projet d'accord sur le siège et accepté l'offre du Gouvernement de la Côte-d'Ivoire d'établir le siège de la Banque à Abidjan.

1/ E/CN.14/ADB/66

2/ E/CN.14/ADB/72

3/ E/CN.14/ADB/47/Rev.1

4/ E/CN.14/ADB/60

5/ E/CN.14/ADB/67

6/ E/CN.14/ADB/62

Depuis la création de la Banque, la Commission a mis à la disposition du Président des locaux et du personnel en attendant l'ouverture du bureau de la Banque à Abidjan.

AGRICULTURE

Le secrétariat a terminé les travaux préparatoires à l'enquête sur le bétail et la viande en Afrique de l'ouest, et l'équipe de six membres, dont trois ont été fournis par le Gouvernement polonais, a commencé ses travaux sur le terrain qui dureront jusqu'au milieu d'avril 1965.

L'objectif qu'on espère atteindre grâce à cette enquête est l'intégration de la production de bétail et de l'industrie de la viande en Haute-Volta, au Niger, au Mali au Ghana et en Nigéria.

On a étudié pour l'Organisation des services communs d'Afrique orientale (EACSO), la possibilité de créer en Afrique orientale un institut de recherche et de formation pour la commercialisation. Un rapport a été rédigé. La décision relative à la mise en oeuvre des propositions présentées doit être prise à une réunion interministérielle qui se tiendra à la fin de janvier 1965.

Des pourparlers sont en cours avec des représentants de la Ethiopian Grain Corporation (Société éthiopienne des céréales) au sujet d'un projet de stabilisation des prix pour lequel le Gouvernement a demandé une aide sous forme de livraisons au titre du PAM.

Des membres du secrétariat ont participé en qualité de conférenciers à un Cycle de perfectionnement sur les coopératives et le crédit agricoles organisé conjointement en Ouganda, du 6 au 23 novembre, par la FAO, le BIT et le Gouvernement du Danemark.

L'enquête sur les tendances et les perspectives du marché africain du bois est terminée et sera publiée au début de 1965. Un résumé sera présenté à la septième session.

L'ingénieur agronome régional a effectué ses premières visites à Madagascar, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Nigéria, au Dahomey, au Niger, au Ghana et en Côte-d'Ivoire pour conseiller les gouvernements sur le développement des industries de transformation de produits agricoles et d'autres industries.

En coopération avec la Section du développement social, la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture a entrepris une étude critique du programme de développement communautaire du Gouvernement éthiopien. Un rapport sera présenté au début de 1965.

Les travaux sur les problèmes sociaux et économiques des populations rurales du Niger, de la Haute-Volta et du Mali se poursuivent.

Un rapport préliminaire et un rapport final seront présentés en mars et en juin, respectivement.

Le No 6 du Bulletin de l'économie agricole en Afrique a paru.

Dés travaux sur les perspectives de la production d'engrais et sur les industries liées à l'agriculture sont en cours dans le cadre de la préparation de la Conférence sur la coopération économique en Afrique de l'est prévue pour juin 1965 à Lusaka.

INDUSTRIE

Coordination industrielle en Afrique de l'ouest

Pour l'essentiel les activités de la Division de l'industrie au cours du dernier trimestre ont été consacrées à la Conférence de Bamako sur la coordination industrielle en Afrique de l'ouest. Celle-ci a eu lieu du 5 au 15 octobre. Tous les pays d'Afrique de l'ouest y ont assisté à l'exception du Sierra Leone, de la Gambie et de la Côte-d'Ivoire. La Division a rédigé certains des documents présentés et a aidé les consultants à la préparation de certains autres. Elle a également apporté son aide technique au cours de la réunion. Depuis lors, elle a entrepris des travaux qui font suite à la Conférence, notamment : a) un examen des ressources de certains des pays pour lesquels des études complémentaires ont été demandées, b) des études de préinvestissement, c) un répertoire des termes des industries mécaniques et d) une étude des possibilités d'établissement de petites industries en Afrique de l'ouest. Tous ces travaux sont en bonne voie.

Les pays africains continuent à signaler l'évolution de leur développement industriel en vue de la préparation du premier Bulletin industriel pour l'Afrique. La plupart ont maintenant désigné un rapporteur à qui le secrétariat a adressé des formules de demande de renseignement. Un certain nombre de réponses sont déjà parvenues.

Conférence prévue pour l'Afrique de l'est

Des dispositions sont prises pour la réunion d'une Conférence sur la coordination industrielle en Afrique de l'est analogue à la Conférence de Bamako. Une liste des documents à présenter a été dressée et une analyse approfondie de toutes les données disponibles est en cours.

Le Cycle d'études sur les domaines industriels dans la région de la Commission économique pour l'Afrique, organisée par la Division, a eu lieu à Addis-Abéba du 14 au 21 décembre 1964.

On a commencé à préparer la mission qui doit étudier la normalisation en Afrique : on en étudie le programme et on réunit les données de base nécessaires.

Des membres du secrétariat ont assisté à la Conférence sur la recherche industrielle à Beyrouth et à la Conférence sur l'industrie pétrochimique à Téhéran.

RESSOURCES NATURELLES

Le secrétariat était représenté aux réunions de la Commission du bassin du Tchad et de la Commission du bassin du Niger qui ont eu lieu, respectivement, du 10 au 12 et du 23 au 25 novembre.

La Réunion d'experts sur les centres régionaux de formation aux techniques de la photogrammétrie, des levés géophysiques aériens et de l'interprétation des levés aériens s'est tenue à Addis-Abéba du 21 au 29 octobre. Les principales recommandations de la réunion concernent :

- a) Une enquête plus complète et plus actuelle sur les besoins réels de chaque pays dans le domaine de la formation;
- b) Des consultations spéciales en vue du choix d'emplacements appropriés pour les centres de formation;
- c) Un stage pilote de formation pour dégager les problèmes qu'implique la création d'un centre de même que les conditions qu'il devra remplir;
- d) Des négociations avec les éventuels pays d'accueil et des démarches auprès d'organismes internationaux, nationaux et privés pour solliciter leur concours;
- e) La préparation d'une charte et d'un plan de mise en route pour les centres.

Le secrétariat prépare une autre réunion d'experts sur la création de centres communs de services spécialisés dans le domaine des levés et des cartes. On pense qu'à cette réunion, comme celle consacrée aux centres régionaux de formation, définira la nature et le mandat de ces centres et déterminera le personnel, le matériel et les capitaux nécessaires à leur création. La réunion est provisoirement prévue pour mai 1965.

De nouveaux progrès sont à noter dans l'établissement de la cartothèque et du centre de documentation. Mention en est faite dans le rapport d'activité sur l'énergie et les ressources naturelles^{1/}.

^{1/} E/CN.14/301.

Les travaux se poursuivent sur le schéma d'une étude des besoins de personnel et de formation pour l'exploration et la mise en valeur des ressources minérales. Des contacts officiels ont été pris avec l'UNESCO.

Le Conseiller régional pour la géologie et les mines a travaillé à la préparation d'une mission spéciale en Mauritanie et en Guinée organisée pour faire suite aux recommandations de la Conférence de Bamako^{1/}. L'objectif général de la mission sera de déterminer les possibilités d'utilisation industrielle des ressources minérales et des autres ressources naturelles des deux pays.

D'autre part, le secrétariat dépouille et met à jour des données destinées aux enquêtes économiques et aux programmes de coordination industrielle dans les sous-régions de l'Afrique de l'est et de l'Afrique du centre.

Un conseiller régional pour l'énergie a assumé ses fonctions le 23 octobre 1964 et s'est rendu à Genève et à Tanger, pour l'étude des problèmes de l'énergie en Afrique du nord. Il a aussi participé à la préparation de la mission de la CEA en Mauritanie et en Guinée.

Dans le prolongement d'une étude préliminaire des conséquences de l'évaporation pour les grands projets hydro-électriques, un programme d'enquête plus vaste est en cours d'élaboration, portant notamment sur les contre-mesures qui pourraient être appliquées dans la région africaine.

Le Service de l'énergie s'occupe également de la mise à jour des données nécessaires aux enquêtes économiques et aux projets de coordination industrielle relatifs aux sous-régions de l'Afrique de l'est et de l'Afrique du centre.

D'autre part, une analyse préliminaire de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre dans le domaine de l'énergie est en cours. Elle doit servir à une étude qui sera réalisée en collaboration avec d'autres organisations, notamment l'UNESCO.

^{1/} E/CN.14/324

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Formation

La Division de l'administration publique a organisé, en collaboration avec l'Institut éthiopien d'administration publique, un cours de formation sur l'organisation et les méthodes à l'intention des pays anglophones, qui a eu lieu à Addis-Abéba du 12 octobre au 20 novembre 1964. Dix-huit participants ont suivi le cours qui offrait un enseignement à la fois théorique et pratique. Son objet était de permettre le renforcement des bureaux centraux d'organisation et de méthode existants et d'encourager la mise en place de services de ce type dans les ministères et les départements qui n'en possèdent pas.

Le troisième stage de perfectionnement en administration des douanes pour les pays anglophones s'est tenu à Addis-Abéba du 2 au 27 novembre. Il était destiné aux fonctionnaires supérieurs des administrations centrales africaines des douanes et a été suivi par trente et un participants de quinze pays. Au cours du stage, un groupe d'étude s'est réuni pour examiner l'adaptation des tarifs douaniers africains à la Nomenclature douanière de Bruxelles.

Services consultatifs

Le Conseiller régional pour l'administration locale a fait deux visites en Afrique du nord: la première, à la demande du Gouvernement tunisien, en vue de l'organisation d'une mission consacrée à l'étude du Grand Tunis et des problèmes administratifs qui s'y rapportent et la seconde, à la demande du Gouvernement de la RAU, au sujet des questions d'assistance technique liées à la formation du personnel des administrations locales.

En décembre, un conseiller régional pour le personnel et la formation a été affecté à la Division.

RECHERCHES, ETUDES ET PLANIFICATION

Au cours du dernier trimestre de 1964, trois membres de la Section des études économiques de la Division de la recherche ont été affectés à deux bureaux sous-régionaux (deux à Lusaka et un à Niamey). C'est là une importante étape dans le développement des activités de recherche du secrétariat : chacun de ces agents doit se rendre dans les pays de la sous-région dont il s'occupe et aider les gouvernements à déterminer les domaines dans lesquels une aide technique leur serait le plus utile.

Les gouvernements ont reçu un formulaire type d'enquête économique périodique grâce auquel il sera possible de passer en revue de temps à autre l'évolution de l'économie des pays de la région. Les membres de la Section des études économiques en poste dans les sous-régions aideront les gouvernements à répondre au questionnaire et à préparer les rapports nécessaires à la rédaction d'un compte rendu des progrès enregistrés dans le domaine économique et social.

A noter aussi, dans le cadre du développement des activités de recherche, l'envoi de lettres aux universités et instituts de recherche africains, pour les inviter à coopérer plus étroitement avec le secrétariat dans le domaine de la recherche.

Etude sur la situation économique en Afrique de l'ouest

La Section de la planification a terminé la troisième partie de la section de l'Etude sur la situation économique de l'Afrique relative à l'Afrique de l'ouest. Les deux premières parties traitaient de la croissance économique des pays de la sous-région depuis 1950 et des caractères structurels actuels de ces pays. Dans la troisième partie, on analyse leurs plans de développement et on présente des projections de la croissance économique allant bien au delà de la fin de la Décennie des Nations Unies pour le développement. On y étudie également assez en détail les possibilités d'intégration économique de la sous-région. Une autre étude, intitulée "Plans africains de développement : données générales et quelques indicateurs" et couvrant une trentaine de pays, a également été achevée.

La Section de la planification et la Section des études économiques ont préparé ensemble un plan de l'Etude sur la situation économique en Afrique de l'est, dont les trois parties doivent être terminées en 1965. La Section des études économiques a préparé une courte étude, par secteurs, de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans la sous-région, qui sera incorporée au document final.

Etude sur la situation économique en Afrique du sud

La Section des études économiques a préparé le No 1 du volume V du Bulletin économique pour l'Afrique, en coopération étroite avec la Section du commerce et la Division mixte CFA/F.O de l'agriculture. D'autre part, la partie de l'Etude sur la situation économique de l'Afrique relative à l'Afrique du sud est terminée.

Sur la demande des gouvernements intéressés, le Conseiller régional pour les études économiques s'est rendu dans quatre pays - Congo (Brazzaville), Haute-Volta, Niger et Nigéria - pour les aider à résoudre divers problèmes relatifs à la comptabilité nationale et à la recherche économique en vue du développement.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Etudes et enquêtes

D'octobre à la mi-décembre, une équipe de quatre consultants internationaux a procédé à une étude portant sur neuf écoles africaines de formation sociale. L'objectif de cette mission d'étude était de recueillir des renseignements de première main sur ces écoles dans le contexte du développement global et des besoins et moyens de formation des pays intéressés, de déterminer les besoins de chaque école et de faire des recommandations sur l'aide internationale nécessaire pour renforcer leurs moyens de formation. L'étude a été effectuée sous les auspices de la Commission, de la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies et de l'Association internationale des écoles de travail social.

Etude sur le terrain au Mali, au Niger et en Haute-Volta

Une enquête préliminaire sur le terrain des problèmes socio-économiques posés par le développement rural au Mali, au Niger et en Haute-Volta est achevée. L'enquête, organisée conjointement par la Section et la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture et à laquelle des représentants de l'UNESCO et de l'OIT ont apporté un concours technique, avait pour objet de permettre une identification précise de la nature et de l'ampleur des problèmes sociaux et économiques auxquels ces trois pays voisins sans littoral ont à faire face dans leurs efforts pour développer et améliorer les institutions rurales et élever le niveau de vie dans les campagnes en vue de répondre aux exigences de la vie moderne. L'accord s'est fait sur le schéma proposé pour le rapport final qui sera sans doute terminé au début de l'année prochaine.

La préparation d'un manuel exposant les principes directeurs du développement rural a été entreprise en octobre, en collaboration avec la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture et des représentants des institutions spécialisées des Nations Unies.

Deux rapports ont été préparés par des consultants à la suite de courtes missions au Libéria et au Bassoutoland et ont été soumis pour observations aux gouvernements intéressés.

La mission organisée conjointement par la Section du développement social et la Division mixte CEA/FaO de l'agriculture, qui avait entrepris une étude critique du programme éthiopien de développement communautaire et de protection sociale a terminé ses voyages d'étude à la fin décembre et a commencé l'analyse des données recueillies ainsi que la rédaction de ses conclusions et de ses recommandations.

Deux monographies, établies à partir des résultats d'une enquête régionale, l'une sur la formation au service social et l'autre sur les modes d'organisation et d'administration de la protection sociale, ont été terminées et sont actuellement sous presse.

Une évaluation des projets (actuels et prévus) auxquels le FISE apporte une aide dans la région africaine a été entreprise avec l'assistance du Bureau des affaires sociales.

Cours régional de formation

Un cours de six semaines pour la formation en cours d'emploi de directeurs d'institutions pour le traitement des jeunes délinquants a eu lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre au Centre national de recherche sociale et criminologique du Caire (RAU).

STATISTIQUE ET DEMOGRAPHIE

Formation

Dans le domaine de la statistique, les activités de formation se sont encore développées. Les cours de l'année 1964-1965 ont débuté en octobre dans les trois centres de formation statistique de niveau moyen, patronnés conjointement par les Nations Unies et les gouvernements des pays d'accueil. Les effectifs d'étudiants étaient les suivants : Achimota, 24; Addis-Abéba, 21; Yaoundé, 34. En outre, des bourses ont été accordées au centre de formation de niveau moyen d'Abidjan qui relève du Gouvernement de la Côte-d'Ivoire et du centre de formation de niveau supérieur de Rabat qui relève du Gouvernement du Maroc. Ce dernier a également bénéficié de bourses accordées pour la troisième année du cours de formation qui vient d'être ajoutée au programme. Les programmes de formation purement nationaux restent inchangés.

Les pourparlers en vue de la création d'un nouveau centre de formation de niveau moyen en Afrique de l'est se poursuivent. En outre, les moyens de formation statistique de niveau supérieur pour étudiants anglophones se sont quelque peu développés et plusieurs universités africaines se sont intéressées à l'organisation de cours conduisant à l'obtention d'un diplôme.

Le Centre nord-africain de recherche et de formation démographique du Caire est entré dans sa deuxième année et le secrétariat a pris des dispositions pour l'octroi de bourses des Nations Unies à des candidats d'Afrique du nord et a aidé à la préparation des arrangements concernant les candidats du Moyen-Orient. Les travaux préliminaires à la création d'un centre analogue en Afrique de l'ouest se sont également poursuivis.

Services consultatifs

Pendant le dernier trimestre de 1964, les missions dans les pays d'Afrique au titre des services consultatifs de la CEU, ont été les suivantes :

- Poursuite d'une mission en Algérie portant sur la comptabilité nationale et le développement des séries statistiques s'y rapportant.
- Aide du Gouvernement du Soudan pour l'organisation d'une enquête démographique portant sur les huit villes principales du pays.
- Participation à l'organisation du Cameroun d'un programme d'enquêtes sur le terrain.
- Discussions techniques sur la mise au point d'enquêtes en Nigéria.
- Achèvement d'une mission portant sur l'étude du secteur public en Tunisie.
- Début d'une nouvelle mission ayant pour objet l'analyse périodique des comptes du secteur public en Algérie.
- Préparation des recensements et travaux préliminaires à des enquêtes sur les ménages en Algérie.
- Aide en matière de statistiques de la main-d'oeuvre et autres statistiques au Maroc.
- Mission de courte durée en Algérie portant sur la programmation statistique et les dispositions concernant l'assistance technique.

Le secrétariat, avec la collaboration de trois conseillers régionaux, a organisé la Réunion des chefs de bureaux de statistique de l'Afrique de l'ouest et le Cycle d'études sur les statistiques d'état civil en Afrique qui se sont tenus au dernier trimestre de 1964. Ces conseillers ont participé aux réunions et parfois ont dirigé les débats. A noter parmi les autres travaux courants, la recherche sur les méthodes de recensement de la population et des habitations qui prend place dans la préparation, pour l'Afrique, du programme de recensement démographique mondial de 1970.

Recherches courantes et programmation des statistiques

La recherche portant sur les aspects techniques et pratiques du développement des services statistiques africains est l'un des principaux projets de la Division de la statistique et de la démographie. Elle doit son importance à l'extension des activités de planification technique dans les pays africains, qui appelle un développement plus rapide des travaux statistiques et partant une méthode plus générale et mieux articulée pour aborder la programmation statistique. Un document de travail étudiant à fond le sujet vient d'être achevé; dans un prochain stade, on mettra au point les recommandations de ce document et, en consultation avec les pays, on en étudiera les incidences.

On a calculé, en dollars des EU, le montant du produit intérieur brut par habitant, et on a construit des diagrammes indiquant, pour certains pays africains, la relation entre le revenu par habitant et pour les différents produits, les importations par habitant. On s'occupe actuellement des projections du produit intérieur brut des pays africains.

Des projets de bulletin annuel et trimestriel des statistiques de la production des produits agricoles, miniers et industriels ont été achevés et envoyés aux pays pour observations.

A la demande du Bureau de statistique des Nations Unies, un tableau donnant les définitions de la population active utilisées dans les recensements et les enquêtes démographiques a été dressé. Ce travail est lié à la préparation du Programme de recensement démographique mondial de 1970.

Une étude des statistiques dont on dispose pour le Niger, le Mali et la Haute-Volta a été entreprise à l'intention de la mission de développement rural qui s'est rendue dans ces trois pays. A la demande du Bureau de statistique des Nations Unies, on a procédé à une analyse poussée des méthodes utilisées dans les recensements et les enquêtes portant sur les habitations en Afrique. Un document de base partant de cette analyse, est en préparation. Il est destiné à la réunion sur les

recensements de la population et des habitations qui doit se tenir l'année prochaine. En outre, une étude des méthodes statistiques appliquées aux populations nomades, demandée par la troisième Conférence des statisticiens africains, a été achevée.

Le No 15 des Informations statistiques a été envoyé à l'impression en octobre 1964, des matériaux ont été réunis pour le prochain numéro qui doit paraître au début de 1965.

Réunions techniques : Cycle d'études sur les statistiques du travail

Le premier Cycle d'études sur les statistiques du travail s'est tenu à Addis-Abéba du 3 au 12 novembre. Vingt-quatre représentants venant de 21 pays y ont participé. Ce Cycle, patronné conjointement par la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation internationale du Travail, avait pour but de contribuer au développement des statistiques du travail en Afrique et d'offrir aux statisticiens et aux fonctionnaires africains de la planification et de l'administration l'occasion d'échanger des renseignements sur les méthodes d'analyse des statistiques du travail. L'utilisation des renseignements statistiques dans les programmes concrets de développement économique et de développement de l'emploi a également été examinée.

Groupe de travail des problèmes de la comptabilité nationale

Un groupe de travail des problèmes de la comptabilité nationale en Afrique s'est réuni à Addis-Abéba du 9 au 16 décembre 1964. Y ont participé dix experts africains et français. Ce Groupe de travail devait surtout examiner les résultats des essais d'application du système intermédiaire de comptabilité nationale dans certains pays africains. Ces résultats se sont, en partie, révélés satisfaisants. En outre, se basant sur un document de travail préparé par le secrétariat, les experts ont échangé des renseignements sur les méthodes actuellement appliquées pour l'évaluation de la comptabilité nationale et sur les difficultés rencontrées dans ce domaine. Ils ont enfin examiné la possibilité d'utiliser les évaluations de la comptabilité nationale, actuellement disponibles à des fins de planification.

Cycle d'études sur les statistiques d'état civil

Le premier Cycle d'études sur les statistiques d'état civil en Afrique s'est tenu à Addis-Abéba du 14 au 19 décembre 1964. Il faisait suite à une recommandation de la troisième Conférence des statisticiens africains. Y ont assisté des participants de 12 pays, trois consultants et des représentants de l'OMS, du Centre nord-africain de recherche et de formation démographique et du Population Council.

Le Cycle d'études avait pour buts a) d'étudier les méthodes, les techniques et les problèmes qui ont trait à l'obtention rapide des principaux taux démographiques en Afrique, soit par le moyen d'enquêtes rétrospectives, soit par tout autre moyen destiné à remplacer un système complet d'état civil et b) d'examiner les méthodes, les procédés et les modalités de création, d'extension et d'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil dans la région. Une importance particulière a été accordée à certains essais qui se font actuellement en Afrique, car ils fournissent un fonds d'expérience qui peut utilement orienter l'organisation des travaux futurs.

Réunion des chefs des bureaux de statistique de l'Afrique de l'ouest

Une réunion des chefs des bureaux de statistique de l'Afrique de l'ouest s'est tenue à Niamey du 19 au 23 octobre. Y ont assisté des représentants de 14 pays et de quatre institutions spécialisées. Cette réunion faisait partie d'une série de projets sous-régionaux conçus pour stimuler des contacts plus étroits entre les services de statistique des différents pays et pour permettre l'examen de problèmes locaux. Au début de la réunion, les participants ont fait le point de l'évolution récente des statistiques en Afrique de l'ouest. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, la plus importante était la formation. Diverses propositions visant tout particulièrement à étendre les activités dans ce domaine, ont été examinées. En outre, la réunion a étudié brièvement les aspects techniques de la programmation statistique compte tenu des besoins de planification ainsi que les dispositions à prendre en vue d'une coopération entre les pays africains.

Traitement et publication des données statistiques

Le service de mécanographie a utilisé au maximum ses possibilités, en majeure partie pour traiter les données destinées aux Statistiques africaines du commerce extérieur. Le traitement des données statistiques du commerce extérieur de l'Ethiopie et de l'enquête sur la consommation à Asmara ont aussi été poursuivis.

Le numéro 6 des statistiques africaines du commerce extérieur, série B, Echanges par produits, a été publié. Le numéro 7 de cette publication et le numéro 5 de la série A, Echanges par pays, ont été préparés et sont prêts pour l'impression.

COOPERATION TECHNIQUE ET FORMATION

Deux comités du Secrétariat ont été constitués au début de novembre. Ce sont le Comité de l'assistance technique et le Comité de la formation. Les principaux points du programme de travail de ces comités sont les suivants :

- 1) Suivre tous les programmes régionaux;
- 2) Mettre au point des critères mieux étudiés pour le choix des questions à inscrire dans les programmes régionaux;
- 3) Encourager le secrétariat de la Commission à apporter une contribution de plus en plus grande aux programmes des pays et assurer la coordination de cette contribution;
- 4) Encourager le secrétariat à apporter une contribution plus grande dans la présentation de demandes au Fonds spécial des Nations Unies et assurer la coordination de cette contribution;
- 5) Coordonner les activités relatives à l'assistance d'organismes bilatéraux;
- 6) Suivre l'utilisation des services des conseillers régionaux.

Le Comité de l'assistance technique a tenu depuis sa création six réunions dont cinq ont été principalement consacrées à l'élaboration de propositions de projets régionaux pour le Programme ordinaire de 1966 et à la révision des projets approuvés au titre du Programme ordinaire et du Programme élargi de 1965. A sa sixième réunion, le Comité a envisagé l'envoi de plusieurs missions en divers points d'Afrique pour aider les gouvernements à formuler leurs demandes d'assistance au titre du programme ordinaire de 1966, pour déterminer la nature et l'ampleur de l'aide nécessaire aux pays les moins développés et pour conseiller les gouvernements sur les sources auxquelles ils pourraient éventuellement s'adresser pour obtenir cette aide, Nations Unies ou organismes bilatéraux.

Les projets régionaux suivants ont été exécutés au cours du trimestre :

Cours de formation en administration des douanes, Addis-Abéba

Cours CEA/GATT de politique commerciale (en français), Yaoundé

Cours CEA/GATT de politique commerciale (en anglais), Nairobi

Cycle d'études sur les domaines industriels, Addis-Abéba

Cycle d'études sur les statistiques d'état civil, Addis-Abéba

Réunion d'experts sur les centres régionaux de formation aux techniques de la photogrammétrie, des levés géophysiques aériens et de l'interprétation des levés aériens, Addis-Abéba

Cycle d'études sur le rôle des politiques d'aménagement et d'urbanisation dans le développement, Accra

Cours de formation à l'organisation et aux méthodes, Addis-Abéba

Cours de formation régional pour fonctionnaires s'occupant des services sociaux, Le Caire

Réunion sous-régionale des chefs des bureaux de statistique de l'Afrique de l'ouest, Niamey

Mission relative à la route transsaharienne, réunion de Tanger

Etudes par secteurs sur le développement de la production de certains matériaux de construction (premier stade).

L'UNESCO a prêté à la Commission un spécialiste des cadres supérieurs pour diriger la Section de la formation. Les principales questions inscrites au programme de travail du Comité de la formation sont les suivantes :

- 1) Examen critique des activités actuelles et passées de la Commission dans le domaine de la formation;
- 2) Conseils sur les projets de formation à inscrire aux programmes ordinaires ou régionaux de la Commission;

- 3) Analyse des méthodes de formation;
- 4) Etude, en collaboration avec les institutions spécialisées compétentes, des moyens de formation existant en Afrique et hors d'Afrique;
- 5) Analyse, en collaboration avec les institutions spécialisées compétentes, des besoins de formation, par secteurs d'activité et par catégories de personnel;
- 6) Recensement des Africains qui reçoivent ou ont reçu une formation hors d'Afrique;
- 7) Examen des méthodes propres à inciter les Africains à profiter dans l'immédiat des moyens de formation existant en Afrique ou hors d'Afrique;
- 8) Méthodes de financement de nouvelles activités de formation.

La Section a déjà entrepris une action sur la plupart des points du programme de travail. La planification et la formation de la main-d'oeuvre ont fait l'objet de discussions poussées avec des fonctionnaires des cadres supérieurs du BIT. Ces discussions se sont poursuivies au siège de l'OIT et d'autres ont eu lieu avec l'UNESCO au siège de cette organisation.

Malgré la création d'un Comité et d'une Section de la formation qui témoignent de l'expansion des activités de la Commission dans ce domaine, la question de la formation est restée inscrite à d'autres endroits du programme de travail. On trouvera des détails dans une autre section de ce Bulletin.

QUESTIONS COMMERCIALES MONÉTAIRES ET FISCALES

Commerce et douanes

Pendant la période considérée, les documents suivants ont été publiés ou préparés :

i) Bulletin économique pour l'Afrique

Partie A, contenant un résumé des tendances générales récentes du commerce extérieur africain, et des notes sur l'évolution du commerce extérieur pour une trentaine de pays africains et les quinze principaux produits africains d'exportation.

ii) Note sur la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement^{1/}, préparée pour la septième session, qui met en évidence certaines répercussions d'ordre général que la Conférence peut avoir sur l'économie des pays africains.

iii) Les échanges de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie avec les principaux groupements économiques, document préparé pour la Réunion de ministres du Maghreb, tenue en novembre 1964.

iv) Note préliminaire sur le libre-échange de la pâte à papier et du papier en Afrique, préparée pour la Réunion sur l'industrie de la pâte à papier et du papier qui doit se tenir au Caire en mars 1965.

v) Aperçu du commerce extérieur

Nos 9 et 10. Ces numéros contiennent un article de fond sur la zone de libre-échange que la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Libéria et le Sierra Leone projettent d'établir, ainsi que les informations habituelles sur les faits récents intéressant les pays africains et se rapportant aux accords commerciaux et aux accords de paiements, à l'assistance extérieure, aux crédits et aux investissements, aux restrictions à l'importation, aux tarifs douaniers et aux droits à l'exportation, aux questions bancaires et monétaires, au commerce d'Etat et à certains produits de base.

vi) Développement des échanges

Projet d'étude sur les conditions et les méthodes de développement du commerce extérieur en Afrique et sur les lacunes et les obstacles qui l'entravent. Des mesures y sont suggérées en vue d'une amélioration des techniques utilisées.

vii) Normalisation des nomenclatures douanières

Deux experts en administration des douanes attachés à la Commission ont poursuivi leurs travaux relatifs à l'adaptation des tarifications douanières de certains pays d'Afrique de l'ouest à la Nomenclature de Bruxelles. Conformément à l'objectif fixé, un premier projet était prêt pour la fin de l'année en Gambie, au Ghana, au Libéria et au Sierra Leone. Il est prévu que la nouvelle nomenclature sera mise en vigueur en Gambie en juillet 1965 et en janvier 1966 au Ghana, au Libéria et au Sierra Leone.

viii) Autres mesures d'intégration douanière

L'expert engagé pour étudier un projet de convention calqué sur la Convention TIR pour les pays de l'Afrique de l'ouest et pour d'autres groupements douaniers, a présenté au cours du dernier trimestre de 1964 son rapport qui est actuellement à l'étude.

ix) Formation

a) Pour la troisième année consécutive, les secrétariats de la Commission et du GATT ont organisé en Afrique des stages de formation pour le commerce extérieur et la politique commerciale destinés à des fonctionnaires africains. L'un a eu lieu à Nairobi d'octobre à novembre, pour les pays anglophones et a été suivi par 16 participants venus d'Ethiopie, du Kenya, du Malawi, d'Ouganda, de Somalie et de la République-Unie de Tanzanie. Un autre a eu lieu à Yaoundé et Douala pour les pays francophones, en novembre-décembre, et a été suivi par 18 participants du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la République démocratique du Congo, du Dahomey,

du Gabon, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger, du Rwanda, du Sénégal et du Togo.

Les stages comportaient des conférences, des débats et des travaux pratiques. Les conférences et les débats ont porté sur les problèmes généraux de politique commerciale et sur leurs aspects particuliers les plus importants, les problèmes d'exportation des pays en voie de développement, les mesures collectives et régionales relatives au commerce des pays en voie de développement, en fonction des conditions africaines, et des secteurs particuliers du commerce et de l'industrie.

Les travaux pratiques prévoyaient des entretiens avec des fonctionnaires et du personnel d'organismes privés chargés du commerce extérieur dans le pays d'accueil. Ces entretiens portaient notamment sur les activités dans le domaine du commerce, des transports, des opérations de dédouanement et des mesures financières.

b) Stage de formation supérieure à l'administration des douanes

Ce stage a été mentionné à propos des activités de la Commission dans le domaine de l'administration publique.

Un programme visant à l'extension des activités de formation de la Commission aux pays de langue française a été élaboré et des contacts ont été pris à cet effet avec l'Ecole nationale des douanes françaises de Neuilly-sur-Seine (France).

Questions monétaires et fiscales

Le secrétariat a étudié certains problèmes relatifs à la monnaie et aux finances publiques en Afrique du nord, dans le cadre de l'étude de la situation économique de la sous-région actuellement en préparation.

Il a aidé le Gouvernement du Libéria à élaborer une nouvelle législation bancaire et à établir une nouvelle commission bancaire.

On a procédé à une estimation préliminaire des besoins d'assistance technique du Gouvernement fédéral de la Nigéria et des gouvernements des régions du nord et de l'ouest, notamment pour la réorganisation du système bancaire coopératif et le renforcement des banques commerciales nationales (gouvernement fédéral), le financement de la récolte de cacao, la réorganisation des finances publiques à l'échelon régional, la réorganisation des sociétés publiques et l'établissement d'une banque de développement (gouvernement de la région de l'ouest), et l'élargissement des sources régionales de revenu (gouvernement de la région du nord).

Le secrétariat a commencé une étude des difficultés de paiement des pays africains, de leurs causes et des moyens de remédier à la situation.

Les travaux se poursuivent pour la préparation du Manuel des méthodes budgétaires et comptables de l'Etat qui sera utilisé pour les activités de formation prévues par la Commission pour 1965 et 1966. On a commencé à mettre au point un programme détaillé pour le cours de formation en matière de budget et de gestion budgétaire prévu pour 1965 et destiné aux fonctionnaires des pays anglophones.

Un rapport sur le Cycle d'études sur les budgets, qui a eu lieu à Copenhague en 1964, a été préparé. La contribution des pays africains y est mise en relief. (La Commission avait présenté au Cycle d'études un document de travail sur les budgets et la gestion budgétaire en Afrique).

D'autre part, les données dont disposait le secrétariat sur la comptabilité nationale et budgétaire en Somalie ont été utilisées pour la préparation d'études destinées à la mission d'enquête préliminaire qui doit se rendre en Somalie en janvier 1965.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Etude des transports routiers

Le projet de rapport sur le problème des transports routiers en Afrique de l'est et du centre est maintenant terminé^{1/}. Le rapport traite des liaisons routières à ajouter au réseau international de la sous-région, de la participation des pays anglophones au cours de formation professionnelle en matière de transport, organisé par la Commission, ainsi que du congrès routier envisagé pour les ingénieurs des ponts et chaussées des pays anglophones.

Le secrétariat a été chargé de la préparation de la réunion du Comité des Quatre pour la liaison transsaharienne, qui s'est tenue à Alger du 10 au 12 décembre 1964. Il est également chargé des travaux qui font suite à cette réunion.

Pays sans accès à la mer

Le secrétariat a terminé des rapports sur le commerce de transit en Haute-Volta, au Tchad et en République centrafricaine.

Conférences régionales

Le secrétariat était représenté à la réunion de la Commission pour le transport et les communications de l'OUA qui s'est tenue au Caire en octobre et novembre 1964.

Une Conférence des transports aériens africains a été convoquée conjointement par l'OACI et la Commission en novembre 1964 à Addis-Abéba^{2/}.

Cette Conférence a recommandé notamment :

- i) Que les Etats africains procèdent entre eux à des consultations sur la base de groupements sous-régionaux et examinent les

1/ E/CN.14/TRANS/24.

2/ 8462-AT/219, E/CN.14/TRANS/26.

problèmes posés par la création de compagnies aériennes sous-régionales pour se prononcer sur la politique à adopter en la matière;

- ii) Que les pouvoirs publics et les compagnies aériennes de chacun des pays africains intéressés entreprennent, en consultation avec les administrations chargées de la planification économique générale et en faisant appel aux conseils autorisés qui peuvent leur être nécessaires, des études portant sur les besoins de chaque pays en matière de transport aérien;
- iii) Que, la rapidité et l'efficacité de l'expansion du transport aérien en Afrique étant subordonnées à la formation d'Africains, des efforts considérables soient déployés en vue d'une extension des moyens de formation du personnel au sol et du personnel navigant. L'OACI devra achever son étude sur les moyens de formation aéronautique existant en Afrique, demandée par la Commission.

Un membre du secrétariat, représentant également le Siège des Nations Unies, a assisté à la quatrième Conférence régionale de navigation aérienne Afrique-Océan Indien qui s'est tenue à Rome du 23 novembre au 18 décembre 1964.

Accords bilatéraux

Aux termes d'un accord bilatéral signé à Addis-Abéba en octobre 1964 avec la République fédérale d'Allemagne, une équipe d'experts est arrivée à Niamey le 11 novembre 1964 pour étudier les possibilités et les difficultés de mise en place d'un réseau de transport sous-régional à l'intérieur d'une zone comprenant le Niger, la Haute-Volta, la Nigéria, le Dahomey, le Togo et le Ghana, conformément au programme de travail et aux indications de la Commission. Des entretiens se poursuivent avec des organismes bilatéraux au sujet d'études analogues portant sur d'autres zones de la région.

ADMINISTRATION, CONFERENCES ET SERVICES GENERAUX

La Division de l'administration, des conférences et des services généraux a continué de renforcer ses effectifs. Un chef du personnel, un conseiller en organisation et trois nouveaux traducteurs ont été nommés. Un membre de la Section des finances a démissionné et a été remplacé par un fonctionnaire du Siège de New York (voir ci-après).

La Division a publié les documents de la septième session et a assuré les préparatifs de cette session à Nairobi. Elle a opéré un mouvement général du personnel à l'intérieur de la Maison de l'Afrique conformément à un plan fonctionnel. Ce mouvement s'est effectué suivant les instructions du Secrétaire exécutif, aux termes desquelles tous les agents ayant un grade inférieur à celui de chef de section devaient partager un bureau. La Maison de l'Afrique est maintenant occupée au maximum et toute augmentation des effectifs exigerait des locaux supplémentaires.

Un inventaire complet du mobilier et du matériel permanent a été effectué. On a adopté un système "décal" qui simplifiera les inventaires ultérieurs.

Le premier stage de formation en cours d'emploi destiné aux adjoints administratifs s'est terminé avec succès. D'autres stages suivront.

Les cours de langues se sont poursuivis et le programme en a été amélioré.

Le consultant de la Fondation Ford a terminé son rapport sur la bibliothèque de la CEA, qui a été soumis à l'examen d'un comité spécial créé par le Secrétaire exécutif.

Une enquête sur le barème des traitements du personnel des services généraux a été entreprise et des données ont été recueillies auprès de l'Ethiopian Airlines, de l'Ambassade du Royaume-Uni, de l'Ambassade des Etats-Unis, de l'Ambassade de France, de l'Imperial Board of Telecommunications, de la société Mitchell Cotts, de la société Shell Petroleum et de la Banque nationale. On doit encore obtenir des données des ambassades africaines. L'enquête sera sans doute terminée à la fin de janvier et les résultats en seront soumis au Siège des Nations Unies.

Les discussions en cours avec le Gouvernement impérial éthiopien au sujet de l'accord concernant la Maison de l'Afrique et certaines questions restant à régler entre le Gouvernement impérial et la Commission économique pour l'Afrique, ont été suspendues. En conséquence, aucun résultat n'a été obtenu, notamment pour le remplacement du réseau téléphonique qui est corrodé et pratiquement inutilisable.

La Division a commencé à donner des avis à l'Organisation de l'unité africaine, sur sa demande, dans le domaine de l'administration, notamment pour les questions de finances et de personnel.

Arrivées

R.E. Fitchett	- Royaume-Uni	Conseiller en organisation, le 19 octobre
J. Lafferty	- Etats-Unis	Chef du personnel, le 29 septembre
A.C. Beaujin	- France	Traducteur stagiaire, le 8 septembre
T.J. Wong	- Indonésie	Comptable, le 4 décembre
M. Dufour	- France	Traducteur stagiaire, le 28 novembre
D. Binay	- France	Traducteur stagiaire, le 28 novembre

Départs

A. Castel	- Ethiopie, Administrateur aux finances, démission	le 31 octobre
-----------	--	---------------